

Pôle système d'information et ressources humaines  
Direction parcours agents  
Rapporteur : Agnès TAVARD

## CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2023\_120  
SÉANCE DU 16 MAI 2023

### 14 - MISE À DISPOSITION DE FONCTIONNAIRES DE LA COMMUNE AU CCAS, À L'AGGLOMÉRATION ET AUTRES ORGANISMES ET DU CCAS À LA COMMUNE

Les articles L512-6 à L512-9 et L512-12 à L512-15 du Code général de la fonction publique permettent à une collectivité territoriale de mettre à disposition d'une autre collectivité ou de certains organismes ou établissements, un fonctionnaire afin d'y effectuer tout ou partie de son service, sur un emploi permanent, moyennant l'information de l'assemblée délibérante.

Dans le cadre de son organisation, la ville de Cherbourg en Cotentin met des fonctionnaires à disposition du CCAS de Cherbourg en Cotentin, de la communauté d'agglomération Le Cotentin, ainsi qu'auprès d'associations et organismes publics.

L'assemblée est donc informée des emplois en équivalents temps plein (ETP) qui sont actuellement mis à la disposition

- du CCAS de Cherbourg-en-Cotentin par la ville :

Postes	ETP	Date début mise à disposition
6 conseillers de prévention	0,15	01/11/2017
3 agents d'entretien des EHPAD	3	01/01/2018
1 directrice du CCAS	0,9	15/07/2021

- de la communauté d'agglomération Le Cotentin par la ville :

Postes	ETP	Date début mise à disposition
1 référent comptable	0,5	01/05/2022

- des associations et organismes suivants par la ville :

Organismes bénéficiaires	Postes	ETP	Date début mise à disposition
École de voile	1 chef de service / 1 moniteur	2	01/11/1997
Comité d'Action Sociale, Culturelle et Sportive	1 chargé de l'animation et de la gestion de la structure	1	01/02/2009
Caisse des écoles	1 directrice / 1 secrétaire / 1 référent de parcours / 2 agents réussite éducative	5	01/01/2008
EPCC « ESAM C2 »	2 intervenants ateliers : peinture/graphisme et enfants	2	01/07/2011
Caisse d'Allocations Familiales de la Manche	1 agent d'animation et de coordination des Promeneurs du Net	1	04/09/2017

Inversement, des fonctionnaires sont mis à disposition de la ville de Cherbourg en Cotentin par le CCAS de Cherbourg en Cotentin, ainsi que par la communauté d'agglomération Le Cotentin.

L'assemblée est donc informée des emplois en équivalents temps plein (ETP) qui sont actuellement mis à la disposition (les modifications depuis la précédente délibération sont indiquées en caractères gras)  
- de la ville de Cherbourg-en-Cotentin par le CCAS :

Postes	ETP	Date début mise à disposition
1 chargée d'instruction assurance/secrétariat	1	01/02/2017
1 agent d'état-civil/population/décès	1	01/03/2017
1 chargé de portage quotidienneté	1	01/05/2017
1 agent de propreté et d'hygiène des locaux	1	01/10/2017
1 gestionnaire emplois et stages	1	01/05/2018
1 gestionnaire action sociale	1	01/10/2018
1 directrice administrative et financière	0,6	01/04/2021
1 magasinier DNPP	1	01/04/2022
1 assistante de direction DGA POLCS	0,4	01/04/2022
2 agents de propreté et d'hygiène des locaux	1	01/09/2022

- de la ville de Cherbourg-en-Cotentin, par la communauté d'agglomération Le Cotentin :

Postes	ETP	Date début mise à disposition
<b>1 directeur des ports et du nautisme</b>	<b>1</b>	<b>01/06/2023</b>

L'ensemble de ces mises à disposition fait l'objet d'une convention entre l'administration d'origine et l'organisme d'accueil. La rémunération de l'agent est remboursée à la collectivité par l'organisme d'accueil.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et établissements publics administratifs locaux,

Considérant que les activités des organismes précités complètent ou favorisent l'action des services municipaux,

Le conseil municipal est invité à prendre acte :

- de la mise à disposition au bénéfice du CCAS de Cherbourg-en-Cotentin des fonctionnaires titulaires de la Ville dont les emplois sont mentionnés ci-dessus, correspondant à 4,05 ETP (équivalent temps plein)

- de la mise à disposition au bénéfice de la communauté d'agglomération Le Cotentin d'un fonctionnaire titulaire de la Ville dont l'emploi est mentionné ci-dessus, correspondant à 0,5 ETP (équivalent temps plein)

- de la mise à disposition des fonctionnaires titulaires de la Ville dont les emplois sont mentionnés ci-dessus, correspondant à 11 ETP (équivalent temps plein), auprès des organismes et associations listés.

- de la mise à disposition au profit de la ville de Cherbourg en Cotentin des fonctionnaires titulaires du CCAS de Cherbourg-en-Cotentin, dont les emplois sont mentionnés ci-dessus, correspondant à 9 ETP (équivalent temps plein)

- de la mise à disposition au bénéfice de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin d'un fonctionnaire titulaire de la Communauté d'Agglomération du Cotentin dont l'emploi est mentionné ci-dessus, correspondant à 1 ETP (équivalent temps plein)

Le conseil municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions de mise à disposition avec les différents organismes ainsi que leurs éventuels avenants.

Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission et après en avoir délibéré, le conseil adopte.

Heure de vote : <b>18h02</b>		Nombre de votants : <b>53</b>	
<u>Pour</u> : <b>52</b>	<u>Contre</u> : <b>0</b>	<u>Abstention</u> : <b>1</b> Gilbert LEPOITTEVIN	<u>NPPV</u> : <b>0</b>

Le Président de Séance,  
**Benoit ARRIVE**

Le Secrétaire de Séance,  
**Sylvie LAINÉ**

Ville de Cherbourg-en-Cotentin  
Département de la Manche  
**Conseil municipal du 16 mai 2023**

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 44

Date de la convocation et de son affichage : 5 mai 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

**L'An Deux Mille Vingt-Trois, le seize mai** à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 5 mai 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

### **PRÉSENTS**

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERNARD Christian - BROQUAIRE Guy - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien (mandataire AMBROIS Anne jusqu'à son arrivée 18h53) - FRANÇOISE Bruno (arrivée : 17h45) - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HÉBERT Dominique - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - HAMON-BARBÉ Françoise - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie - LEPOITTEVIN Gilbert -MAGHE Jean-Michel - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy (arrivée : 17h50) - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

### **ABSENTS EXCUSÉS**

BERHAULT Bernard a donné procuration à ROUELLÉ Maurice  
BOUSSELMAME Nouredine a donné procuration à BERNARD Christian  
CATHERINE Arnaud a donné procuration à LEFRANC Bertrand  
HÉBERT Karine a donné procuration à SAGET Eddy  
HUREL Karine a donné procuration à AMIOT Florence  
LEQUILBEC Frédéric a donné procuration à BROQUAIRE Guy  
MARGUERITTE David a donné procuration à HÉRY Sophie  
MORIN Lucie a donné procuration à SIMONIN Philippe  
TARIN Sandrine a donné procuration à FRANÇOISE Bruno

### **ABSENTES**

MARGUERITTE Camille  
PIC Anna

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

---

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 19/05/2023

Reçu en préfecture le 19/05/2023

Publié le 19/05/2023



ID : 050-200056844-20230517-DEL2023\_120-DE